

Faculté de philosophie et lettres



ISLE3DA HI **Diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres (histoire, représentations et sociétés)**



Gestion du programme

HIST Département d'histoire

Responsable académique : Jean-Marie Yante

Contact : Sibylle D'Hondt

Tél. 010474935

secretariat@hist.ucl.ac.be

Valérie Delporte

Objectif de la formation

En 2005-2006, tous les étudiants admis au doctorat seront inscrits au DEA correspondant. Ils seront répartis ultérieurement dans les formations doctorales thématiques. Les activités réalisées dans le cadre de leur DEA en 2005-2006 seront validées dans le cadre de la formation doctorale à laquelle ils seront inscrits ultérieurement.

Ce programme a pour objectif principal d'initier les étudiants à la recherche en histoire dans un domaine précis en les inscrivant dans le mouvement de la recherche, le plus souvent interdisciplinaire, au Département.

Il a également pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir certaines matières historiques et de lui apprendre à communiquer efficacement, oralement et par écrit, les résultats de ses recherches.

Conditions d'admission

Le DEA est accessible :

- aux étudiants porteurs d'un diplôme de licencié en histoire, délivré par une université de la Communauté française, obtenu avec au moins le grade de Distinction, intéressé par une formation d'un an à l'UCL, orientée vers la recherche;
- aux étudiants porteurs d'un diplôme de licencié en histoire délivré par une autre université, moyennant examen d'un dossier par la Commission du DEA.

Les candidats à l'admission sont invités à introduire auprès du responsable de la filière un dossier comportant les éléments suivants :

- une lettre de motivation spécifiant la problématique qu'ils souhaitent travailler;
- un curriculum vitae détaillé comportant l'indication des grades obtenus pour chaque année d'études, de même qu'un relevé des notes obtenues pour chacun des cours, séminaires, etc., suivis;
- un exemplaire du mémoire ou travail de fin d'études du second cycle.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page Web : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres.acces.html>

Structure générale du programme

Le DEA comprend un an d'études (avec possibilité d'étalement sur deux ans). Le programme se fait sous la direction d'un promoteur et comporte 60 crédits dont 24 crédits de cours de "Questions approfondies". Le séminaire de DEA contribue à la préparation d'un rapport de recherche estimé à 36 crédits qui constituera un apport original et argumenté à un domaine précis de l'histoire et représentera l'équivalent d'un article publiable par une revue scientifique.

Par ailleurs, la commission de gestion de la filière peut demander une mise à niveau pour un total maximum de 150h de cours supplémentaires, à choisir dans la liste des cours et séminaires de 2e cycle de la licence en histoire.

Contenu du programme

1. Activités de formation

<u>ISLE3702</u>	Questions approfondies d'histoire institutionnelle et politique(6 crédits)	N.
<u>ISLE3703</u>	Questions approfondies d'histoire économique et sociale(6	N.

	crédits)	
<u>ISLE3704</u>	Questions approfondies d'histoire intellectuelle, religieuse et culturelle(6 crédits)	N.
<u>ISLE3705</u>	Séminaire : méthode de la recherche en histoire(6 crédits)	N.
<u>ISLE3710</u>	Questions approfondies d'histoire de l'Europe et du monde(6 crédits)	N.

Ces activités de formation peuvent, le cas échéant, être remplacées par un enseignement ou une activité jugée équivalente, sur proposition motivée du promoteur et moyennant l'accord du président de jury du DEA.

2. Rapport de recherche (36 crédits)

Complément éventuel : cours de 2e cycle (jusqu'à un maximum de 150h)

A définir en fonction du dossier de l'étudiant.

Évaluation

L'année se termine par un examen sur chacun des cours choisis par l'étudiant.

L'évaluation porte aussi sur le rapport de recherche, qui est apprécié par le promoteur et par deux lecteurs.

Situation du diplôme dans le cursus

Le DEA constitue une étape obligatoire pour l'obtention du doctorat en Philosophie et lettres (Histoire). Sa réussite avec grade est une condition nécessaire à la poursuite du doctorat.